



Le Marais des Bouligons, Espace Naturel Sensible / ENS du Département de la Drôme - Photo : CAUE de la Drôme

RAPPORT D'ACTIVITÉ

- L A
D R O
M E -

caue

2 0 1 4

LES MISSIONS 2014..... p 2

LES COMPTES 2014. p 3

MISSIONS POUR LE DÉPARTEMENT p 3

CONSEIL AUX PARTICULIERS p 3

ANIMATION - SENSIBILISATION - FORMATION p 4

ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE

Urbanisme.....p 6

Espaces publics p 7

Programmation de bâtiments p 8

Accueillir, informer et former les nouveaux élus communaux

En 2014, 78 nouvelles missions ont été signées pour 56 communes, 10 intercommunalités et divers autres partenaires : l'Association des Maires de la Drôme (AMD), Drôme Aménagement Habitat, EPORA...

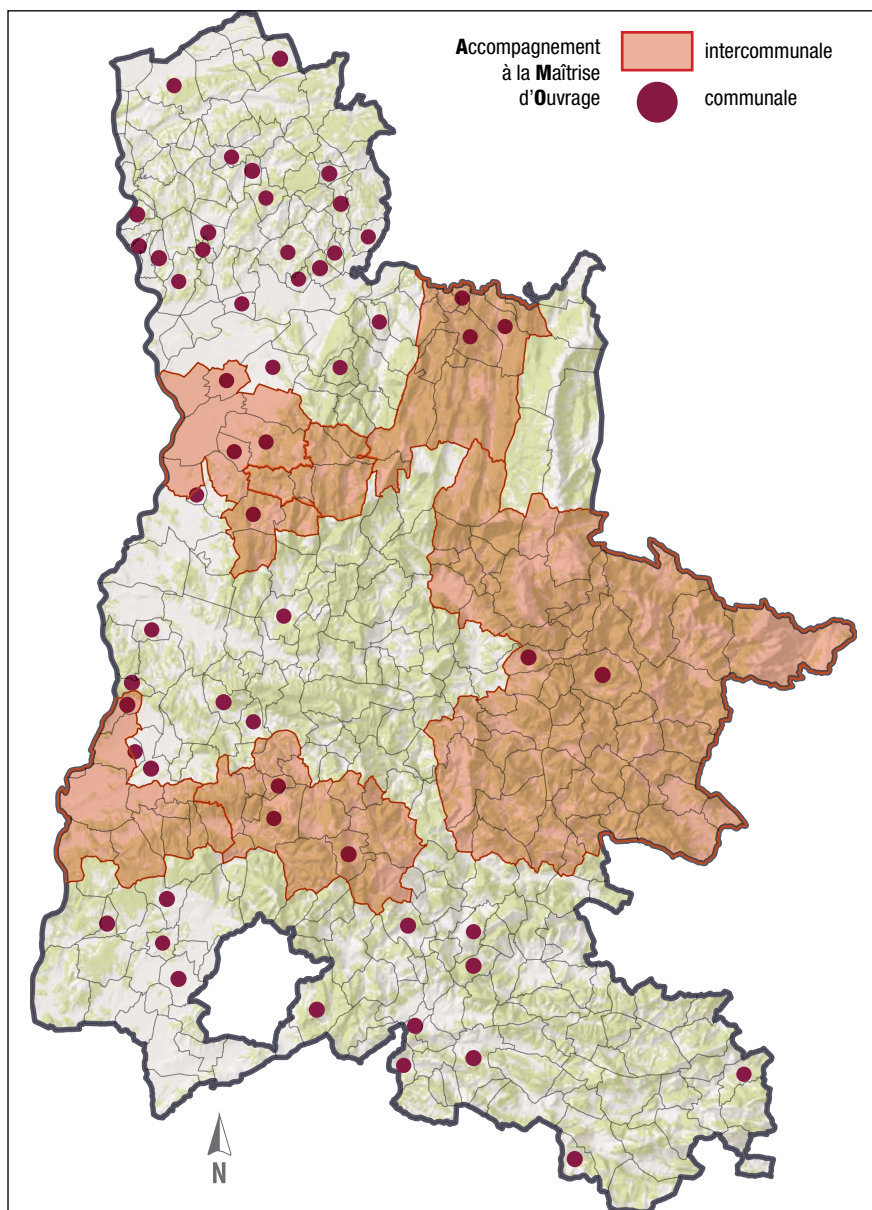
Le renouvellement des élus municipaux en mars explique le nombre élevé de ces missions, dont plus de la moitié ont été signées durant le dernier trimestre.

Pour accueillir ces nouveaux élus, le CAUE a choisi lors de sa rencontre annuelle, d'aborder la démarche de projet - et ceci à toutes les échelles du «cadre de vie» : du bâtiment au paysage - en faisant témoigner des élus sur leur propre expérience. Cette journée a aussi été l'occasion de présenter «Mémoire des Territoires drômois» : accessible depuis le site internet du CAUE, cette plateforme offre un accès facilité à l'ensemble des rendus de missions du CAUE et constitue à ce titre un bon outil de connaissance des territoires.

Des nouveaux élus, un contexte législatif en pleine mutation (loi ALUR...) : à la demande de l'AMD, le CAUE a participé à la définition et à l'animation d'un cycle de formation dont les séances consacrées à la planification, les outils d'aménagement, le «métier» de maître d'ouvrage public, etc s'étaleront sur 18 mois. *Contenu téléchargeable sur le site du CAUE :*

www.caue.dromenet.org

MISSIONS 2014



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014

Marie-Josée Faure, Présidente, Philippe Allimant, Claude Barneron, Marc Bonnard, Vincent Bourget, Robert Boursin, André Gilles, Hubert Guichard, Viviane Henry, Philippe Lacoste, Fabrice Larue, Chrystèle Le Boulanger, Sophie Loubens, René Plunian, Catherine Poullain, Dominique Quet, Patrick Royannez, Jean Serret, Olivier Tourreng, Michel Vartanian, Claude Vignon.

ÉQUIPE CENTRALE

Walter Acchiardi, Jean-Pierre Allègre, Audrey Carreira-Xavier, Christine Coignet, Karine Dalvernay, Alexandra Fleury, Michèle Frémaux, Gaël Fouillet, Anne-Laure Julian, Perrine Juvin, Séverine Lollier, Hélène Mayot, Sandrine Morel, Carole Ollier, Laurence Patois-Bedel, Jean-Luc Piolet, Robert Pleynet, Frédéric Poudevigne, Guillaume Sarti, Vincent Sauty, Boris Villain.

PERSONNEL COMMUN «HABITAT FAVENTINES»

Christophe Barlatier, Florence Balcerzak, Anne-Pascale Bastin, Salah Elkhail, Henriette Faure, Béatrice Fleury, Jean-Paul Garcia, Samia Haddou Bensmain, Elisabeth Jaillot, Sébastien Jouët-Pastré, Bastien Lopez, Nathalie Louzolo, Nathanaël Martin, Marianne de Poncharra, Isabelle Souteyrat-Bréat.

INTERVENANTS LIBÉRAUX 2014

Benedetto Buffalino, Jean-Marc Cottin, Ghislaine Giraud, Frédéric Sarrion.



CONSEIL AUX PARTICULIERS

■ Dans le cadre de son rôle d'animation du réseau des architectes conseillers missionnés par les collectivités, le CAUE a organisé deux rencontres auxquelles étaient associés les services de l'Etat (architecte et paysagiste conseil de la DDT, Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine/STAP) :

- le 17 avril au CAUE, sur le thème : «Transition énergétique : éco-rénovation et enjeu d'architecture». La présentation

d'opérations témoins et d'expérimentations a servi de support aux échanges.

- le 17 octobre à Allan, sur «Lotissements : du conseil en amont à la réalisation».

Intérêt manifeste pour ce thème puisqu'il a réuni près de 40 participants (dont 10 architectes conseillers et 10 représentants de collectivités : services instructeurs...).

Au menu : présentation d'études de cas par les architectes conseillers : lien avec les services instructeurs, pratiques du conseil, analyse critique de résultats opérationnels, et la visite d'opérations à Allan.

■ 344 conseils dispensés par les architectes conseillers des territoires en 2014 : CA Valence Romans Agglo Sud Rhône-Alpes : 122 (dont ex CA Pays de Romans : 70 et ex Bourg-de-Péage : 52), CC Porte de DrômArdèche : 16 (ex Rhône-Valloire), Bourg-lès-Valence : 130, Val d'Eygues : 23, Pays du Royans : 30, Chabeuil : 19, SM de Rovaltain : 4 (Parc d'activités Valence TGV).

■ Permanences au siège du CAUE : 100 particuliers reçus cette année.



A Allan le 17 oct. 2014

LE DÉPARTEMENT

LE PARC DÉPARTEMENTAL DE LORIENT

Le Département souhaite valoriser le parc en s'appuyant sur ce qui fait sa richesse : la diversité de ses usagers et son caractère naturel. Il a pour cela choisi d'inscrire le projet dans une démarche participative associant ses usagers. Ainsi en 2014, parallèlement à la désignation d'une équipe de concepteurs paysagistes, une sélection a été organisée pour choisir l'équipe d'artistes qui mettra en oeuvre le volet participatif et culturel du projet. Celle-ci a été retenue au terme d'un *dialogue compétitif* entre trois candidats qui a permis d'affiner le contenu de la mission. Le CAUE a apporté son aide dans la procédure de choix du concepteur paysagiste puis dans le suivi de ses premières réflexions. Il suivra ensuite le travail que concepteurs et artistes conduiront ensemble.

L'ACCUEIL DU PUBLIC DANS LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

L'ouverture au public des sites remarquables drômois est un enjeu fort de la politique départementale de préservation et de gestion des Espaces Naturels Sensibles. L'accueil du public passe par des aménagements respectueux des qualités environnementales et paysagères des sites.

Sur la base d'un cahier des charges établi avec le CAUE, le Département a lancé un projet d'aménagement des espaces d'accueil du marais des Boulignons, du plateau d'Ambel (site de Gardiol) et de l'alpage de Font d'Urle. L'équipe retenue s'est vue confier une mission d'étude préliminaire sur chacun des trois sites puis la maîtrise d'oeuvre des projets. Sur Ambel, ce projet intègre la scénographie d'un parcours qui permettra à chacun de comprendre la valeur patrimoniale du plateau.



Le site de Gardiol : un des points d'accueil du plateau d'Ambel.

L'arrivée des nouvelles équipes municipales s'est traduite pour le CAUE par une très forte pression des collectivités, et ceci dès le mois de mai 2014. 78 missions nouvelles ont ainsi été signées dans l'année.

Pour faire face aux besoins, l'équipe a été renforcée dès la fin de 2013, de trois «équivalent temps plein». Ainsi en 2014, les coûts salariaux représentent 79% des charges du CAUE. Les charges courantes sont maîtrisées : certaines diminuent, celles qui augmentent correspondent aux équipements liés aux nouveaux postes créés (véhicules et informatique).

Grâce à la garantie de 1 200 000 € accordée par le Département pour pallier aux aléas de rentrée de la taxe d'aménagement, l'exercice s'achève avec un résultat proche de l'équilibre : - 23 901 €.

L'année 2015 devrait voir les produits collectivités progresser et marquer le retour à un léger excédent. Ceci permettra de remonter le niveau de fonds propres aujourd'hui trop bas.

Charges : 1 455 267 €

dont :

- coûts salariaux totaux : 1 139 673 €
- achats : 25 803 €
- charges courantes et services extérieurs : 282 813 €

Produits : 1 431 365 €

dont :

- garantie Taxe du Département : 1 200 000 €
- adhésions/participations des collectivités : 168 613 €

Résultat 2014 : - 23 901 €

FORMATIONS

FORMATION-ACTION SUR
L'URBANISME DURABLE
(CC Le Pays du Royans)

Poursuite des formations destinées à accompagner les élus dans la mise en œuvre de leur politique d'aménagement et d'urbanisme. Au menu : visites de réalisations, séances d'information sur les aspects réglementaires et sur les procédures opérationnelles, ateliers autour de cas concrets. *Co-organisées avec l'ADIL26-07, en partenariat avec les services de l'Etat.*

«URBANISME,
CONSTRUCTIONS PUBLIQUES
ET HABITAT»

Destiné aux élus et personnels territoriaux, ce cycle de formation s'étalera sur 18 mois. Fin 2014, les premières séances, réparties sur le territoire drômois, ont été consacrées à l'application du droit des sols, la planification territoriale, l'habitat et les collectivités locales. Associant les acteurs du territoire, elles ont réuni 200 participants dont 2/3 d'élus.

En partenariat avec les services de l'Etat et l'ADIL 26-07 pour l'Association des Maires et Présidents de Communautés de la Drôme/AMD et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale/ CNFPT.



RENCONTRES

L'ÉLU FACE AUX ENJEUX DU CADRE DE VIE

ARCHITECTURE, URBANISME, ENVIRONNEMENT, PAYSAGE



Dans cette journée qui aurait pu s'intituler «des élus parlent aux - nouveaux - élus», le maire de Laveyron, ceux de Besayes et d'Andancette, des élus de Chabeuil ou du Pays de l'Hermitage, sont venus expliquer comment ils avaient inscrit leurs projets dans une démarche de qualité. Toutes les échelles ont été abordées : la qualité environnementale déclinée dans une cantine ou une salle des fêtes, un projet urbain s'appuyant sur un réseau d'espaces publics rénovés, la construction d'une vision partagée du territoire par la mise en place d'une Charte architecturale et paysagère...

Lors d'une table-ronde aux échanges particulièrement riches, des élus ayant fait le choix d'instaurer un dispositif de conseil architectural sont également venus témoigner avec leur architecte conseiller, de l'intérêt - mais parfois aussi des difficultés - que présentait cette possibilité offerte aux habitants de leur territoire et à leur propre commission d'urbanisme.

La journée a réuni 160 participants.

A l'Hôtel du Département, Valence, le 13 juin 2014



La table-ronde sur le conseil architectural

« TERRITOIRES RURAUX ET DYNAMIQUES DE PROJET »

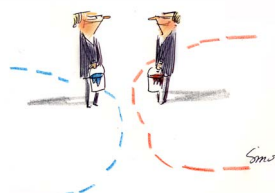
RECOMPOSER LE TERRITOIRE ?

Cette rencontre visait à aider les élus et les acteurs de l'aménagement à penser les territoires ruraux comme des éléments clés de la recomposition du territoire.

Les 150 participants ont ainsi pu découvrir des expériences locales qui témoignent du dynamisme du monde rural : une centrale villageoise photovoltaïque dans la Gervanne, un Schéma intercommunal d'aménagement du territoire et de gestion de l'espace dans la CC du Pays de Vernoux en Ardèche, etc.

Une table-ronde et l'apport de regards d'experts (chercheurs, universitaires) ont

RECOMPOSER LE TERRITOIRE ?



permis d'échanger sur «le rural entre réalités et représentations» et sur «l'avenir des territoires ruraux».

Organisée par l'Union Régionale des CAUE de Rhône-Alpes dans le cadre d'un cycle d'échanges et de réflexions sur le thème «Recomposer le territoire ?».

A Eurre, Biovallée Le Campus, le 5 nov 2014.

LES RENDEZ-VOUS PROFESSIONNELS DE LA QAEB

QUALITÉ ARCHITECTURALE ET ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS

Lancés avec l'ADIL Info Energie, le CEDER et Ville Aménagement Durable/VAD, ces nouveaux rendez-vous ont pour ambition de favoriser le développement d'une culture croisée de la qualité architecturale et environnementale des bâtiments en faisant

se rencontrer les professionnels du bâtiment sur des thématiques diverses, illustrées par des visites et la présentation de projets, de préférence locaux.

PÉDAGOGIE EN MILIEU SCOLAIRE

DANS LE CADRE DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES MISES EN PLACE PAR LE DÉPARTEMENT

LA VILLE... ENTRE UTOPIE ET RÉALITÉ

L'action s'est concentrée cette année sur deux collèges de Romans, avec comme objectifs : sensibiliser les jeunes sur la notion de patrimoine urbain, la ville, ses évolutions et ses différentes fonctions, faire appel à leurs représentations, leurs pratiques urbaines, leurs ressentis. Les interventions ont pris diverses formes. Pour une classe de 5^{ème} du collège Debussy : promenades urbaines, visites de la Cité de la Musique, créations de



photos-montages sur le thème « c'est arrivé demain »...

Pour deux classes de 3^{ème} du collège Triboulet : visite guidée du centre historique de Romans, création de textes sur la ville, réflexion sur leurs parcours urbains quotidiens... et création avec l'aide du plasticien Benedetto Buffalino, d'installations éphémères sur l'espace public. Douze lieux ont été investis par les collégiens et leurs réalisations (un arbre à vœux, un bar à eau...) présentées officiellement aux élus, aux enseignants et aux romains, le 6 juin 2014.



Romans : le Jardin des Golem... revu et corrigé

COLLÈGES EN RESTRUCTURATION

A l'occasion de la restructuration de leur collège :

- les élèves de trois classes de 5^{ème} du collège H. Barbusse à Buis-les-Baronnies ont pu s'exprimer sur le projet et les choix retenus (matériaux, couleurs...), découvrir les acteurs du projet, se sensibiliser à l'architecture par le biais d'un jeu de cartes imaginé par le CAUE.
- les élèves de deux classes de 5^{ème} du collège E. Chalamel à Dieulefit ont réfléchi sur les acteurs et le déroulement d'un projet et ont travaillé en ateliers sur les modes de représentation.

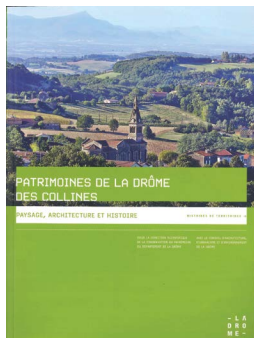
« DU TERRITOIRE À L'ASSIETTE ET DE L'ASSIETTE AU PAYSAGE »

Cette action engagée en 2013, vise à sensibiliser les jeunes sur les liens entre agriculture et paysage, et entre production agricole de qualité et alimentation saine. Quatre classes de 6^{ème} du collège de jeunes filles de Châteauneuf-de-Galaure et du collège Europa à Montélimar ont pu s'initier à la lecture de paysages et visiter des exploitations agricoles à Saoût et Clansayes.

En partenariat avec la Fédération Départementale des CIVAM (Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural).

PUBLICATIONS

- Parution de "Patrimoines de la Drôme des Collines" : 4^e opus de la collection "Histoire de Territoires" créée par la Conservation Départementale du Patrimoine et co-réalisée par le CAUE. Ed. Département de la Drôme. Diffusion : Plume d'Ardèche - 24€
- Contribution au N°8 du "Cahier des jardins Rhône-Alpes" avec un article sur : "la forêt de Saoût, parc paysager au coeur d'un écrin de biodiversité".



FORMATIONS

(RE)DÉCOUVERTE DU MUSÉE DE VALENCE

Formation proposée aux enseignants des premier et second cycles de Drôme et Ardèche à l'occasion de la réouverture du Musée de Valence.

Objectifs : comprendre la démarche du programme au projet architectural et culturel, fonder les éléments d'une culture de l'architecture des musées. Au menu : visite guidée, rencontres avec les responsables du musée, l'architecte de la Ville de Valence et l'architecte d'opération J.P. Philippon. Co-organisée par le CAUE et le Musée de Valence dans le cadre du plan de formation de la Délégation Académique aux Arts et à la Culture de Grenoble.

Les 3 et 4 avril 2014



LE VOLET URBANISME DE LA LOI ALUR : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT

Trois interventions :

- pour ABS 26-07, les bailleurs sociaux de la Drôme et de l'Ardèche.

A DAH le 11 sept. 2014

- à la demande de l'Association Nationale d'Information sur le Logement, pour les directeurs et conseillers des ADIL.

A Marseille, le 29 sept. 2014

- pour le personnel de Drôme Aménagement Habitat/DAH.

A Dieulefit, le 15 oct. 2014

URBANISME

DE NOUVEAUX ÉLUS, LES ÉCHÉANCES FIXÉES PAR LA LOI ALUR... 16 DES 27 MISSIONS D'URBANISME SIGNÉES PAR LE CAUE EN 2014 CONCERNENT L'ACCOMPAGNEMENT DE PROCÉDURES D'ÉLABORATION OU DE RÉVISION DE DOCUMENTS DE PLANIFICATION

DE POS... EN PLU

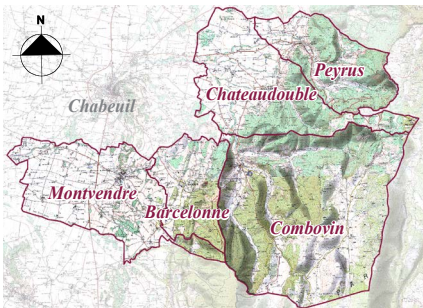
Sur les 10 nouvelles communes que le CAUE accompagne dans l'élaboration de leur cahier des charges de PLU, 8 possèdent aujourd'hui un Plan d'Occupation des Sols dont elles doivent engager la transformation en PLU avant la fin 2015 : **Sauzet, Chantemerle-lès-Grignan, Condorcet, Jaillans, Montségur-sur-Lauzon, Puy-Saint-Martin, Sahune et Triors.**



Sauzet : le coeur médiéval

A **Sauzet**, les élus ont fait du renouvellement urbain et de la recherche de densité, un objectif central de leur projet communal. La mission confiée au bureau d'études du PLU intègre ainsi un travail particulier sur la densification des zones pavillonnaires : analyse des évolutions passées, évaluation du potentiel et propositions de scénarios de division/construction possibles visant à l'élaboration d'une règle pour encadrer le processus.

VERS UN PLU INTERCOMMUNAL ?



CC de la Raye

Un PLU en cours d'élaboration, un autre annulé avec retour au RNU, trois POS à transformer en PLU : en 2014, chacune des 5 communes de la **CC de la Raye** s'est trouvée face à des décisions importantes à prendre en matière de planification. Comment mutualiser leurs approches en matière d'urbanisme et d'habitat ? Que penser de «l'outil» PLUi ? etc. Associé à l'ADIL 26-07, le CAUE a accompagné les élus dans leur réflexion en animant plusieurs rencontres sur les objectifs et contenu d'un PLUi, et sur les modalités de la collaboration entre communauté et communes dans le processus de son élaboration. A l'issue de ce travail, la CC de la Raye a décidé de lancer un PLU Intercommunal. Le premier en Drôme.

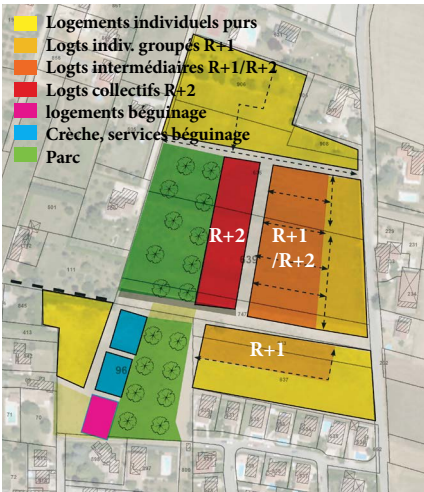
PRÉPARER L'ARRIVÉE D'EPORA

Afin de préparer l'extension de son périmètre de compétence à l'ensemble de la Drôme et de l'Ardèche, l'Etablissement public foncier EPORA a demandé aux CAUE des deux départements et à l'ADIL 26-07 de l'aider à dresser un diagnostic des enjeux fonciers de ces territoires. Une analyse des missions effectuées par le CAUE et une série d'entretiens réalisés avec des

intercommunalités, des bailleurs sociaux, des aménageurs... ont permis de mieux percevoir les attentes des collectivités. Parmi celles-ci :
- être aidées sur des "micro-opérations" de rénovation en centre bourg ou village, ou sur des actions liées au tourisme (reconversion de friches touristiques, etc). Plus largement :
- être aidées dans la définition de leur stratégie foncière, par des études amont de gisements fonciers par exemple.

L'URBANISATION DU QUARTIER DE LA TRÉSORERIE À MALISSARD

La commune de **Malissard** détient 4,5ha urbanisables dans le quartier dit de *La Trésorerie*. Ce secteur a fait l'objet dans les années passées de réflexions assez poussées : étude de programmation urbaine et approche environnementale de l'urbanisme/AEU, propositions issues d'un dialogue compétitif organisé entre 3 aménageurs pour une éventuelle mise en concession de l'aménagement.



Malissard : un des scénarios proposés

Lieu d'échanges d'expériences, le **Groupe Technique Logement et Urbanisme/GTLU** rassemble des représentants des EPCI, des services urbanisme des villes et des bailleurs sociaux. Il s'est réuni 3 fois en 2014. Fortement marqués par l'actualité législative, les débats ont abondamment évoqué la planification et les démarches intercommunales. Au menu :
- le volet urbanisme de la loi ALUR, présenté par la DDT
- promouvoir un urbanisme de qualité, avec la présentation de la Charte architecturale et paysagère du Pays de l'Hermitage et celle de la Charte agricole du Pays du Royans,
- l'accompagnement des communes dans le domaine des documents de planification, avec notamment un point sur les études intercommunales disponibles et à prendre en compte

dans les documents communaux de planification.
Co-animation : ADIL Observatoire habitat et CAUE

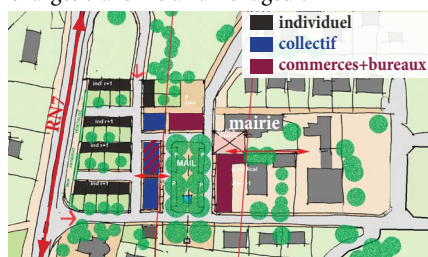
Espace de rencontre entre les bureaux d'études intervenant sur le territoire drômois et les différentes Personnes Publiques Associées/PPA, le **Club planification** s'est réuni 4 fois en 2014. Parmi les sujets évoqués :
- le contenu des OAP
- la constructibilité dans les zones A et N
- le foncier : éléments de calculs sur les besoins fonciers, méthode d'analyse de la consommation foncière et des gisements fonciers...

ESPACES PUBLICS

En 2014, les nouveaux élus, soucieux de garder la maîtrise de l'opération, ont souhaité «remettre à plat» le processus, en termes de périmètre à urbaniser, de programme et d'outils d'urbanisme opérationnel mobilisables. L'analyse des documents supracommunaux (SCoT, PLH) et des études existantes, et le recueil des objectifs des élus ont permis au CAUE de redéfinir un pré-programme (typologie et nombres de logements, équipements...) et de les décliner dans plusieurs scénarios possibles d'organisation spatiale. Les modes opératoires (lotissement communal ? Zone d'Aménagement Concerté ?) ont aussi fait l'objet d'une présentation comparée.

LES TOURRETTES : QUELLE URBANISATION POUR QUEL CENTRE VILLAGE ?

Le PLU des **Tourrettes**, définit deux grands secteurs d'urbanisation. Le premier, au nord du bourg, est destiné à recevoir de l'habitat. Le second, situé autour de la mairie et de l'école, a vocation à conforter le centre village, par la construction de logements et de commerces et par des aménagements d'espaces publics, l'objectif étant aussi de rendre visible ce centre depuis la RN7. Pour la commune et **Montélimar-Agglomération**, le CAUE a précisé les éléments de programme : types et formes d'habitat (dans le respect du PLH), surfaces à prévoir pour une maison médicale et des commerces dans le centre. Sur cette base, des scénarios d'aménagement ont été proposés qui ont permis aux élus de visualiser l'organisation spatiale, les formes bâties et l'impact des contraintes (ligne Haute tension, nuisances RN7). Pour le secteur nord, ce travail constituera le cahier des charges transmis à l'aménageur.



Les Tourrettes - Scénario centre village

ET AUSSI :

PLU : Charmes-sur-Herbasse (suivi)

Carte communale : Saint-Michel-sur-Savasse

Réflexions sur enjeux communaux : Chabeuil, Menglon, Mérimond-les-Oliviers, Montmaur-en-Diois,

Quartiers : Alixan, Anneyron, Combovin, Cliousclat

Autres : Parnans, Vinsobres

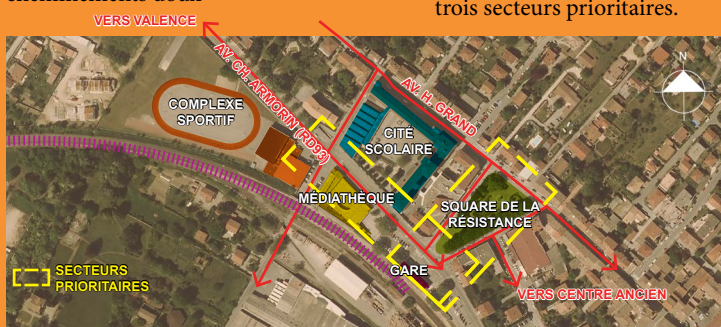
LE QUARTIER DE LA GARE À CREST

Le quartier de la gare constitue l'entrée ouest du centre ville de Crest. Il est traversé par 15 000 véhicules/jour (RD 93) et compte plusieurs grands équipements : cité scolaire Armorin, complexe sportif, médiathèque. Ceci en fait un secteur stratégique dans le programme de régénération urbaine engagé par la Ville. L'analyse du CAUE a aidé les élus à préciser leurs objectifs :

- organiser et sécuriser les déplacements : réduire la vitesse automobile, organiser les transports collectifs, développer les cheminements doux

- requalifier et articuler entre eux les espaces publics (parvis de la médiathèque et de la gare, square de la Résistance)
- identifier les besoins en matière de stationnements.

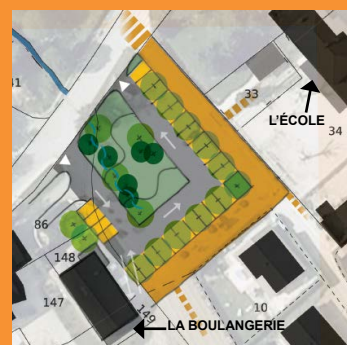
Le CAUE a ensuite appuyé la Ville dans la mise en œuvre de la consultation. Le lauréat a signé un accord-cadre pour une étude préliminaire (schéma général d'aménagement chiffré au ratio), suivie dans un premier temps, d'un Avant-Projet sur trois secteurs prioritaires.



Crest : le quartier de la Gare

LA PLACE GRANET À JAILLANS

Située entre l'école et la boulangerie, la place Granet est un lieu de rencontre important des habitants de Jaillans, mais peu aménagée elle sert surtout de parking. Le CAUE a aidé les élus à préciser leurs objectifs et a esquissé divers schémas d'organisation possibles. Parmi les éléments retenus : un sens unique entrée/sortie, la création d'une dépose-minute pour l'école, d'un parvis pour la boulangerie, d'un espace pédagogique réservé aux élèves, de 35 places de stationnement... Sur cette base, la commune vient de désigner une équipe conduite par un paysagiste.



place Granet à Jaillans : un scénario possible

LE CAUE A PARTICIPÉ À LEUR PROGRAMMATION... ILS ONT ÉTÉ LIVRÉS EN 2014

- Rue Notre-Dame et place du Beffroi à Montbrun-lès-Bains
Réal : Agence de paysage Patrice Pierron, Planisphère.
- Abords de l'école à Rochefort-en-Valdaine
Réal : Agence Les Pieds dans l'herbe
- Berges du Rhône à Laveyron
Réal : Agence Ménard, paysage et urbanisme



Laveyron

ET AUSSI :

Traversées de village : Menglon, Réauville, Reilhanette

Schéma général d'aménagement : Buis-les-Baronnies, Lens-Lestang, Sauzet, SMEOV.

LE CAUE A PARTICIPÉ A LEUR PROGRAMMATION...
ILS ONT ÉTÉ LIVRÉS EN 2014 :

- Médiathèque, restaurant scolaire et locaux associatifs à Aouste-sur-Sye Arch : Christophe Seraudie, Thomas Braive et Anne Foulon
- Mairie de Châteauneuf-de-Bordette Arch : Agence AOA
- Ecole primaire de La Garde Adhémar Arch : Agence Lydie Jomain et Denise Rey-Huet
- Ecole de Moras-en-Valloire Arch : Agence AMT architecture et création, Philippe Amette
- Maison médicale de Saint-Jalle Arch : Dominique Farhi
- Restaurant de Vercoiran Arch : Dominique Farhi
- Ecole, bibliothèque et restaurant scolaire de Manthes Arch : Atelier 3A, Philippe Rault



Aouste-sur-Sye : cantine, médiathèque, bureaux



Vercoiran : le restaurant-bar épicerie-atelier de salaison



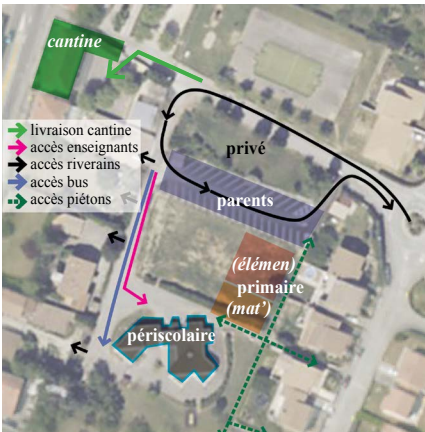
Châteauneuf-de-Bordette : mairie

PROGRAMMATION DE BÂTIMENTS

LA PROGRAMMATION DE BÂTIMENTS A CONCERNÉ ENVIRON LA MOITIÉ (47%) DES 78 CONVENTIONS SIGNÉES EN 2014

DES ÉCOLES NEUVES

La moitié des 37 missions «bâtiments» concerne des équipements destinés aux enfants. Onze d’entre elles portent sur des projets scolaires, dont trois sur la construction d’une nouvelle école : **Mercuriol, Chavannes et La Coucourde**. A **La Coucourde**, une école primaire de cinq classes va être construite afin de regrouper dans le village les 100 élèves jusqu’alors répartis en trois lieux distincts. Le CAUE a travaillé avec le CEDER(*) sur l’élaboration du programme. La qualité de l’articulation urbaine, architecturale et fonctionnelle entre bâti existant et bâtiment neuf étant un enjeu majeur, les élus ont souhaité comparer diverses solutions d’implantation. Une remise d’intention architecturale a donc été demandée à trois équipes. Le lauréat a été désigné début 2015.



La Coucourde : un des scénarios du CAUE

LOCAUX D'ACTIVITÉS

Après l’arrêt de son activité en 2012, la fabrique de poterie de **Clionsclat** a été rachetée par la commune. Cette fabrique est remarquable à plus d’un titre : elle est un des rares exemples bâtis d’un système de production industrialisé de poteries de terre vernissée provenant de ressources locales, elle a longtemps été le principal lieu de travail et d’animation du village, ses bâtiments et abords constituent un très bel ensemble (protection MH). Soutenue par la **CC du Val de Drôme**, la commune veut aujourd’hui faire redémarrer la production de poteries. Afin d’aider à la programmation du projet dans ses dimensions économiques, culturelles et patrimoniales, elle a mis en place un groupe de travail réunissant élus, habitants, institutionnels et personnes ressources

(professionnels...). S’appuyant sur une analyse du site et sur le travail de ce groupe, le CAUE a mis en forme les éléments de programme de la réhabilitation des bâtiments et a organisé la consultation de maîtrise d’œuvre. Parmi les objectifs : la remise en route de l’atelier «traditionnel» de production, l’aménagement de deux ateliers-relais et d’un espace d’exposition, le maintien d’un espace de vente et celui d’un lieu convivial destiné à des usages festifs. L’architecte et son équipe ont été désignés en mars 2015. Signataires d’un accord-cadre, ils se sont vus confier une mission de diagnostic qui permettra de définir le contenu de la première phase de travaux. Parallèlement, la commune est sur le point de choisir son futur potier.



Clionsclat : la cour centrale de la poterie

SALLES D'ANIMATION

Tandis que les élus d’**Arpavon** lançaient une réflexion sur la construction d’une salle polyvalente sur la place du village, ceux de **Bathernay** s’interrogeaient sur le devenir de la leur, très utilisée par les habitants, mais dont le bâti était devenu totalement obsolète. A Arpavon le travail du CAUE a permis de préciser en quoi l’implantation de la salle pouvait participer à la réorganisation des usages de la place du village et à sa mise en valeur. A Bathernay, les divers scénarios ont amené les élus à opter pour une démolition-reconstruction.

(*) Centre pour l’Environnement et le Développement des Energies Renouvelables

ET AUSSI... D'AUTRES MISSIONS POUR :

Ballons, Benivay-Ollon, CC de Dieulefit, CC du Diois, Eyzahut, Génissieux, Les Granges-Gontardes, Marsaz, Montmeyran, Mours-Saint-Eusèbe, Peyrins, Saint-Jean-Royans, Saint-Laurent d’Onay, Saint-Laurent-en-Royans, Saint-Marcel-lès-Valence, Serves, Sauzet, VASRA, Vinsobres